

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MALO**



Séance ordinaire tenue le 12 juin 2019  
Au Centre Durocher à 17 h 45.

**MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS ET ABSENTS**

<b>GROUPE REPRÉSENTÉ</b>	<b>NOMS</b>	<b>Personnes absentes</b>
Directrice d'école (non membre)	Julie Vincent	
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Nathalie Daigle	
Parent	Andrée Mainville	
Parent	Dominique Paradis	
Parent	Geneviève Thibaudeau	
Enseignante	Audrey Noël	
Enseignante	Danielle Thibault	
Professionnelle	Audrey Girard	
Service de garde	Louise-Ann Thibault	X
Personnel de soutien	Isabelle Mahar	
Représentant de la communauté	Éric Cadorette	
Représentante de la communauté	Geneviève Sirois	

N° résolution		
	1	<p><b>Mot de bienvenue</b></p> <p>Mme Andrée Mainville souhaite la bienvenue à tous. Elle souligne l'implication des sept dernières années de Mme Daigle au conseil d'établissement. Elle participe cette année à sa dernière réunion du conseil d'établissement. Tous saluent son implication.</p>
043-CE 18/19-34	2	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> 📁</p> <p>Mme Andrée Mainville présente l'ordre du jour.</p> <p>Mme Dominique Paradis propose l'adoption de l'ordre du jour.</p>
	3	<p><b>Intervention du public</b></p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
043-CE 18/19-35	4	<p><b>Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mai 2019</b> 📁</p> <p>Mme Audrey Noël propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mai 2019.</p>
	5	<p><b>Suivis au procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> mai 2019 (information)</b></p> <p>La commande de t-shirts a été distribuée. Il n'y avait aucune erreur dans la commande. Ils sont vraiment beaux, mais faits un peu grand.</p> <p>Comité sécurité routière : Des démarches sont en cours de la part de la commission scolaire pour obtenir une confirmation que l'école Saint-Malo sera priorisée pour le plan de la Ville.</p>
	6	<p><b>Correspondance reçue (information)</b></p> <p>Aucune correspondance reçue.</p>

<p><b>043-CE 18/19-36</b></p>	<p><b>7</b></p>	<p><b>Service de garde (information et adoption)</b></p> <p>Mme Isabelle Mahar fait la présentation des nouveaux coûts proposés pour les journées pédagogiques. Les journées thématiques passeraient à 14 \$ afin de permettre l'achat du matériel lié à ces journées. Il y aurait une sortie à 32 \$ (Récréofun) et une autre à 22 \$ (Aquarium). Les parents ont la possibilité que l'enfant demeure au service de garde, il faut que le nombre le justifie.</p> <p>Mme Nathalie Daigle propose l'adoption des nouveaux frais pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <p>Mme Isabelle Mahar présente les règlements du service de garde pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <p>Elle propose également que les ratios de 20 enfants par éducateur/éducatrice soient respectés. Ainsi, si les groupes sont complets, le parent devrait attendre qu'une place se libère avant d'accéder au service.</p> <p>Monsieur Éric Cadorette propose l'adoption des règlements du service de garde tels que proposés par Mme Mahar, ainsi que l'ajout de la clause du respect des ratios de 20 enfants par éducateur/éducatrice.</p> <p>Le gala du service de garde aura lieu demain soir au Centre Durocher à 18 h 30.</p>
	<p><b>8</b></p>	<p><b>OPP (information)</b></p> <p>La dernière rencontre de l'OPP aura lieu le 19 juin prochain. Le lieu n'est pas encore déterminé. La direction salue la participation des parents qui a apporté beaucoup de dynamisme à l'école.</p>
<p><b>043-CE 18/19-37</b></p>	<p><b>9</b></p>	<p><b>Sorties éducatives (approbation)</b></p> <p>Liste des sorties présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 juin préscolaire : dîner hot-dog offert avec le camion de rue Ketchup moutarde express</li> <li>• 19 juin préscolaire : sortie au Domaine Maizerets (20 juin en cas de pluie)</li> <li>• 21 juin toute l'école : fête de fin d'année</li> <li>• 18 juin classe 801 : sortie à la Baie de Beauport</li> </ul> <p>Mme Dominique Paradis propose l'approbation des sorties éducatives.</p>

	<b>10</b>	<p><b>Suivi budgétaire du Conseil d'établissement (information)</b></p> <p>L'ensemble des factures ont été passées au budget du conseil d'établissement. Le budget de cette année était de 855 \$. Il y a eu 859,99 \$ de dépenses, pour un déficit de 4,99 \$.</p> <p>Avec le surplus restant de l'année dernière de 17,11 \$, il restera 12,12 \$ pour l'an prochain qui s'additionnera au nouveau budget du conseil d'établissement de 2019-2020.</p>
<b>043-CE 18/19-38</b>	<b>11</b>	<p><b>Budget : prévisions budgétaires pour 2019-2020 (adoption)</b></p> <p>Mme Julie Vincent dépose les prévisions budgétaires pour 2019-2020. Les membres consultent les prévisions remises.</p> <p>Mme Geneviève Thibaudeau propose l'adoption des prévisions budgétaires pour 2019-2020.</p>
<b>043-CE 18/19-39</b>	<b>12</b>	<p><b>Rapport annuel 2018-2019 (adoption)</b></p> <p>Mme Andrée Mainville présente le rapport annuel du conseil d'établissement de l'école Saint-Malo.</p> <p>Mme Nathalie Daigle propose l'adoption du rapport annuel 2018-2019.</p>
<b>043-CE 18/19-40</b>	<b>13</b>	<p><b>Plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire 2019-2020 (approbation)</b></p> <p>Le plan d'action a fait l'objet d'une révision.</p> <p>Mme Isabelle Mahar propose l'approbation du document « Plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire 2019-2020 ».</p>
<b>043-CE 18/19-41</b>	<b>14</b>	<p><b>Code de vie de l'école pour l'année 2019-2020 (approbation)</b></p> <p>Les membres du conseil d'établissement proposent de remplacer « Le ventre, le haut des cuisses ainsi que les épaules sont couverts. » par « Les vêtements du haut se superposent en tout temps à ceux du bas. Les sous-vêtements ne sont pas apparents. Le haut des cuisses est couvert. » en ajoutant devant ces paramètres « notamment ».</p> <p>Les membres du conseil d'établissement sont soucieux que les règlements ne visent pas exclusivement les filles.</p> <p>Ces amendements seront proposés aux membres de l'équipe-école, l'approbation des règles de vie sera reportée et sera faite par courriel au cours des prochains jours.</p>

	<b>15</b>	<b>Friperie : objets perdus (information)</b> Auparavant, les objets perdus non réclamés étaient envoyés à l'Entraide Basse-Ville. Dorénavant, ceux-ci seront exposés en fin d'année (au gala), puis ceux qui ne seront pas récupérés seront remis à la Friperie chez Estelle (celle de l'école).  Les membres du conseil d'établissement sont en accord avec cette nouvelle façon de faire.
	<b>16</b>	<b>Autres sujets</b> Mme Julie Vincent confirme qu'elle sera toujours à la direction de l'école Saint-Malo l'an prochain.
	<b>17</b>	<b>Clôture de l'assemblée</b> À 20 h 05, Mme Geneviève Sirois propose la levée de l'assemblée.

Adopté le 25 septembre 2019

\_\_\_\_\_  
Signature

Julie Vincent  
Directrice d'école

\_\_\_\_\_  
Signature

Andrée Mainville  
Présidente du Conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Date

## **LISTE DES DOCUMENTS JOINTS EN ANNEXES**

**Ces annexes s'ajouteront au moment d'en verser la copie originale signée  
au registre des délibérations.**

<b>N° de l'annexe</b>	<b>N° à l'ordre du jour</b>	<b>Sujet de l'annexe</b>
<b>1</b>	4	Procès-verbal de la réunion du 1 <sup>er</sup> mai 2019
<b>2</b>	11	Prévisions budgétaires pour 2019-2020 (document déposé séance tenante)
<b>3</b>	12	Rapport annuel 2018-2019
<b>4</b>	13	Plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire 2019-2020
<b>5</b>	14	Code de vie de l'école pour l'année 2019-2020